

VIII

1841-1842

Je quittai Cherbourg pour Terre-Neuve le 19 mai 1841. Il m'avait été prescrit de passer par la mer du Nord, de relâcher au Texel et de me rendre en personne à La Haye pour saluer le roi des Pays-Bas. A peine débarqué au Helder, je monte sur le yacht royal qui doit me conduire à Alkmaar par le canal de Noord-Holland. Ce yacht, commandé par un homme très aimable, M. Dedel, lieutenant de vaisseau, est charmant. Construit au xvii^e siècle, il servait aux amiraux de Ruyter et Tromp, lorsqu'ils allaient prendre possession de leurs commandements. Il est partout couvert de sculptures dorées, surtout au château d'arrière et semble sortir tout frais peint d'un tableau de Backuysen. Une fois à bord une légion de chevaux l'entraîne au grand trot et je me couche. A mon réveil je trouve le yacht amarré au quai d'Alkmaar, la ville des fromages, d'où une voiture m'en-

mène à Haarlem et à Amsterdam, le long de la mer de Haarlem depuis desséchée et transformée en magnifiques prairies, comme le sera un jour le Zuyderzee. A Amsterdam je me précipite au musée, où je suis reçu par le directeur, M. Apostol, qui a beaucoup connu le père des Scheffer à Rotterdam. Ah ! ce musée ! et les estampes ! Mais le ministre de France, M. de Bois-le-Comte, est impitoyable, il m'arrache à tous ces chefs-d'œuvre et me force à suivre l'engrenage du programme qu'il m'impose. Il m'entraîne à Zaandam, en français Saardam, — souvenir de cet amusant vaudeville, *le Bourgmestre de Saardam*, que j'ai vu jouer par Potier — Zaandam, joli village à l'aspect japonais, entouré de plus de cinq cents moulins à vent qui de loin, au milieu d'un vaste polder, font l'effet d'une ligne de tirailleurs géants, est un lieu de pèlerinage ayant pour sanctuaire la cabane de Pierre le Grand. Cette méchante maison en bois, enfermée dans une espèce de casemate, est la propriété de la reine, sœur de l'empereur Nicolas, qui ne parle de cette baraque et à qui l'on n'en parle qu'avec sentiment ! *Flectamus genua ! Leva... âte !* J'y remarque, entre autres inscriptions, les noms de Dormeuil et de Monval, deux acteurs parisiens qui me rappellent autre chose que de pieux souvenirs.

De Zaandam, au Palais, au tombeau de Ruyter, aux pélicans du zoologique, puis j'échappe à Bois-le-Comte furieux, qui ne voudrait me voir sortir que dans une châsse avec un écriteau : *Ecce le prince de Joinville !* Bien aimable et bien spirituel, du reste,

ce M. de Bois-le-Comte, un de ces fins diplomates de la vieille école, disciples de M. de Talleyrand. Il avait été partout, avait tout vu, tout observé, et il me tint sous le charme de sa conversation pendant tout le temps de mon rapide voyage à travers la Hollande. En ces dernières années il avait successivement représenté la France en Portugal, et en Espagne et s'était trouvé à côté des deux reines, de doña Maria, ma future belle-sœur, en Portugal, et de la reine régente Christine, en Espagne, au milieu des crises les plus violentes, des luttes et des dangers des conspirations militaires. Il ne tarissait pas sur le courage de ces deux femmes, mais courage de nature bien différente chez l'une et chez l'autre. La reine de Portugal, disait-il, avait le courage inébranlable, mais morne, sombre. Elle donnait l'exemple, mais elle glaçait ses généraux, ses soldats. L'autre, la reine Christine, passionnée, femme jusqu'au bout des ongles, insouciant du danger, mais versant des larmes d'excitation nerveuse quand les balles brisaient ses fenêtres et se croisaient en tous sens dans sa chambre, électrisait ses défenseurs. Devant l'une on disait : « Il faut mourir ! » devant l'autre : « En avant ! » Bien intéressant le récit que me fit Bois-le-Comte de la conspiration de la Granja ; comment, prévenu au milieu de la nuit des dangers qui menaçaient la reine Christine et ses filles, il se leva en hâte pour courir auprès d'elles, mais voulut auparavant avertir le ministre d'Angleterre et l'entraîner avec lui ; comment arrivé chez ce ministre, M. Villiers, depuis lord

Clarendon, il se précipita, sans rencontrer personne, dans sa chambre à coucher où, au bruit de son entrée, les rideaux du lit s'agitèrent convulsivement et la tête seule du ministre apparut pour lui dire : « Je vous suis, » pendant qu'une voix douce cherchait à le retenir par toutes les oburgations les plus tendres de la langue espagnole. « Je me retirerai bien vite, me dit Bois-le-Comte, mais j'avais reconnu la voix. »

D'Amsterdam nous allâmes à La Haye, où, sitôt arrivé, je demandai à voir le roi. « Qu'il vienne tout de suite, » fut la réponse. Le roi Guillaume, qui paraissait jeune encore, avec une tournure élégante, une bonne figure avenante, entourée d'un collier de barbe grisonnante, parlait très haut et riait avec éclats ; sa conversation était spirituelle. La reine, que je n'ai jamais vu rire, ni même sourire, s'exprimait avec esprit, mais cherchait trop évidemment ses phrases. Elle n'écoutait jamais et on pouvait interrompre ce qu'on lui disait sans qu'elle s'en aperçût. Très spirituelle aussi sa fille, la jeune princesse Sophie, aujourd'hui grande-duchesse de Saxe-Weimar. Comme, un soir de bal, je la regardais danser, portant une jolie toilette où une écharpe orientale jouait le principal rôle, le roi, avec qui je causais, me dit : « Marmotte (sobriquet de famille) a l'air d'une bayadère aujourd'hui. » Et, certes, elle en avait tout le charme et toute la grâce.

Mon séjour à La Haye ne fut qu'une suite de réceptions, de diners, de bals, où la cordialité de la récep-

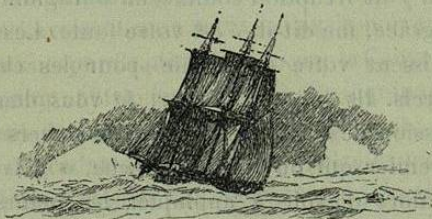
tion qui me fut faite ne se démentit pas une minute. J'en fus touché et j'en ai conservé un souvenir reconnaissant, car il y avait quelque mérite, de la part du roi, à ce qu'il en fût ainsi. N'avions-nous pas contribué grandement, en prêtant appui à la révolution belge, à diminuer de moitié son royaume ? Il y avait encore une autre blessure d'amour-propre. Dans sa jeunesse, Guillaume, alors prince d'Orange, brave, ardent, était allé servir en Espagne sous le duc de Wellington. Il avait été blessé à Waterloo, dans les rangs de l'armée anglaise, et fort de ces antécédents, il s'était présenté, en 1815, comme candidat à la main de la princesse Charlotte, héritière présomptive de la couronne d'Angleterre. Il avait été évincé, et par qui ? Par le prince-Léopold de Saxe-Cobourg, dont nous venions de faire un roi des Belges. Malgré ces causes, au moins de froideur, l'accueil que je reçus du roi, comme de sa famille, comme de toutes les classes de cette population hollandaise, si brave et si sage, fut marqué par une sympathie qui alla toujours en augmentant et remplit de joie Bois-le-Comte et son très spirituel secrétaire de légation, La Rosière. Au moment de nous séparer, le roi me fit don d'une admirable copie réduite de la *Leçon d'anatomie* de Rembrandt, qui était dans son cabinet, en me disant : « Vous allez à Terre-Neuve, vous me rapporterez un chien en échange, » mission que j'eus bien soin de remplir.

Pour terminer mon séjour en Hollande, j'allai

visiter l'arsenal de marine de Flessingue et en traversant la Zéelande, je vis de loin et avec émotion les clochers de Berg-op-Zoom, ville qui a vu s'accomplir deux des plus brillants faits d'armes de nos annales. Le premier, la prise d'assaut de la place par l'armée du maréchal de Lowendal en 1747, l'autre, l'assaut donné les 8 et 9 mars 1814 par une armée anglaise tout entière et repoussé triomphalement par une poignée de soldats et de marins commandés par le général Bizannet. L'assaut du maréchal de Lowendal a été popularisé d'abord par une chanson célèbre, et ensuite par une admirable gouache de Van Blarenberg, que l'on peut voir au musée de Versailles. Mais, perdu au milieu de nos désastres, de l'invasion, le fait d'armes de 1814 a passé presque inaperçu. Bien peu de personnes savent que l'armée anglaise attaqua Berg-op-Zoom de vive force, pénétrant à marée basse par le port, escaladant les remparts, guidée et secondée par les habitants insurgés en faveur de la Maison d'Orange; que les colonnes ennemies s'avancèrent jusqu'au milieu de la ville d'où après douze heures de combat elles furent rejetées hors des remparts par la vaillance inébranlable des défenseurs, laissant entre leurs mains plus de prisonniers qu'ils n'étaient eux-mêmes de combattants. Il faut lire les détails de cette magnifique page militaire dans le récit du colonel du génie Legrand, qui exerçait le commandement en second sous le général Bizannet. On y verra, entre autres incidents dramatiques, un épisode de sonneur presque

identique à celui que Sardou a placé dans son beau drame de *Patrie*.

Du Texel, ou, pour parler plus exactement, de Neu-Diep à Terre-Neuve par le nord de l'Écosse, la traversée, bien que sans nuits, fut terriblement fatigante pour nos équipages et pour nos navires, qui y firent de nombreuses avaries et y perdirent presque toutes leurs voiles. Nous fûmes sous l'eau tout le



temps par une série de tempêtes incessantes. Puis vinrent les brumes épaisses et enfin nous tombâmes au milieu d'innombrables îles de glace. Aussi fut-ce avec un sensible soulagement que je me trouvai à l'ancre au fond du havre du Croc, chef-lieu de notre station navale pendant la saison de la pêche. Ce havre lui-même était obstrué par les glaces, si bien que je pus, le soir de notre entrée, mon cuisinier et les boîtes de conserves aidant, offrir à mon état-major des bombes panachées, à l'instar de Tortoni.

Dans le cours de cette traversée, il faillit se produire, à bord de la frégate, un incident disciplinaire grave. Un matelot refusa obéissance avec menaces à un des aspirants, acte sérieux d'indiscipline, entraî-

nant, d'après les lois en vigueur, un châti- ment corporel. Je réunis immédiatement le conseil de justice qui après avoir, suivant les règles, entendu témoins et défenseurs, condamna l'homme à recevoir un certain nombre de coups de corde. L'heure de l'exécution arrivée, l'équipage fut assemblé, les officiers en armes à la tête des compagnies ; je bouclais mon sabre dans ma chambre lorsque mon second y fit irruption comme un ouragan. « On va crier grâce, me dit-il, c'est votre faute. Les hommes connaissent votre antipathie pour les châti- ments corporels. Ils vont en abuser. Je vous demande la permission de passer mon sabre au travers du corps du premier qui ouvrira la bouche. » J'avais évité jusqu'alors d'avoir à appliquer les peines corpo- relles, tâche que le bon esprit et la douceur des équi- pages que j'avais commandés m'avaient rendue facile. Mais cette fois le scandale avait été éclatant, le châti- ment devait être exemplaire et la loi appliquée sans mi- séricorde. Que deviendrait l'autorité d'une poignée d'officiers isolés sur les mers, au milieu de centaines d'hommes, sans recours possible à la force, à l'envoi aux compagnies pénitentiaires ou à un emprisonne- ment prolongé ; que deviendrait cette autorité toute morale, indispensable sur un navire qui, par le fait, est toujours en campagne si le maintien de la dis- cipline était jamais l'objet de la moindre défaillance ? Pénétré plus que personne des devoirs impérieux du commandement, je rassurai mon second. « Soyez tranquille, lui dis-je, je serai pilé dans un mortier

avant de tolérer une minute d'hésitation à l'exécu- tion de la sentence prononcée. Je vais me placer à la tête de l'équipage et faire appliquer la peine devant moi ; les hommes liront sur mon visage et je vous réponds que personne ne bougera. »

Il en fut ainsi, je vins prendre mon poste. Tous les yeux se tournèrent vers moi et tout se passa dans les règles. Dire que la scène ne me fut pas pénible serait mentir, mais le devoir avant tout.

Comme l'avait dit mon second, j'avais horreur des châti- ments corporels, réglementés par la Convention, reliques d'un autre âge, quand les équipages se recrutaient de vagabonds ramassés partout ; je les trouvais dégradants. Bien souvent, entre camarades, j'avais blâmé l'emploi sans mesure que j'en avais vu faire sur des bâtiments que je ne commandais pas. Bienheureux je fus, quand ils furent abolis. Sans aller aussi loin que ce capitaine d'un brick de guerre américain qui, de son chef, fit pendre à sa grande vergue un aspirant, parent du ministre de la marine, coupable de tentative de sédition, un commandant justement investi à son bord d'une autorité illimitée trouvera toujours dans son intelligence, sa fermeté, son sentiment du devoir, d'autres moyens que le fouet pour faire respecter la loi de salut de l'obéis- sance hiérarchique absolue.

Je ne m'étendrai pas ici sur ce qui est devenu la *question de Terre-Neuve*, que j'ai eu naturellement le devoir d'étudier sur toutes ses faces. Qu'il me suf- fise de rappeler que lorsque l'île de Terre-Neuve devint

anglaise, les conquérants nous concédèrent un droit exclusif de pêche sur la moitié des côtes de l'île, sous la réserve que nous n'y descendrions que passagèrement pendant la saison et n'y ferions aucun établissement permanent. Quand ce droit de pêche nous fut concédé, et il devint très important pour nous, car il occupa vingt mille marins, faisant des pêcheries de Terre-Neuve une des principales pépinières de matelots pour nos flottes de guerre, l'île était à peu près inhabitée. En contrée déserte, point de conflits. Mais petit à petit l'île se peupla. Sur la partie où nous avions droit de pêche, le *French-Shore*, une population anglaise très restreinte, insignifiante même, se répandit, et, chose curieuse, elle y fut appelée par nous, désireux de laisser des gardiens chargés de surveiller, conserver d'une saison à l'autre les établissements indispensables à la cure, au séchage, à la salaison du poisson, établissements que nous ne pouvions occuper nous-mêmes d'une façon permanente. Pendant ma croisière je trouvai partout cette population anglaise qui vivait de nous, en bons termes avec nos Terre-Neuviens. Ces bons termes allaient même assez loin, car visitant un jour un brave capitaine de Saint-Malo qui avait désarmé son navire pendant les mois de pêche pour s'établir à terre dans une maison anglaise, deux enfants joufflus firent irruption avec des cris de « Papa... Papa ! » pendant qu'une jeune et jolie Anglaise ne levait pas les yeux de dessus son ouvrage. « Les petits imbéciles, me dit mon brave Malouin ont

pris l'habitude, à force de me voir, de m'appeler papa ! »

Cette entente cordiale se serait sans doute prolongée indéfiniment et nul n'aurait entendu parler d'une question de Terre-Neuve dangereuse pour les relations internationales des deux pays, si la partie méridionale de l'île, à climat tempéré, et complètement anglaise ne s'était pas peuplée assez rapidement pour avoir une constitution, des institutions *libérales*, un parlement et par suite des élections. Aussitôt il fallut aux courtiers électoraux une plate-forme populaire à sensation, et cette plate-forme est devenue tout de suite quelque chose comme l'irrégentisme italien, la revendication du sol national avec tous ses droits : *Terre-Neuve aux Terre-Neuviens!* Là est toute la question de Terre-Neuve. Localement, personne ne s'en soucie, mais dans la presse et sur le terrain de la fantasmagorie électorale, elle a mis le feu aux passions et pourra très bien un jour engendrer des ruines et faire couler du sang.

Ceci posé, je reviens à mes souvenirs personnels. Contrairement aux impressions de la plupart de mes camarades, je trouvai le séjour de Terre-Neuve très agréable, pendant les mois d'été où nous y étions en station, bien entendu. L'île est accidentée, couverte de forêts de sapins. Là où les bois font défaut, des lacs, des rivières d'une limpidité admirable, où la ruite, le saumon pullulent. Beaucoup de gibier, et tout cela au milieu de l'espace inhabité, où chacun

peut jouir de la plus absolue liberté, sans autres limites que sa volonté et ses forces. Si à côté du *pour* il n'y avait pas le *contre*, Terre-Neuve, l'été, serait un paradis, et il n'y en a pas sur notre boule. Le *contre*, ce sont les mouches, la petite mouche noire, le *black-fly*, la peste de toutes les contrées septentrionales, contre laquelle il n'y a pas de défense, car elle s'introduit partout, aucun préservatif ne l'arrête, aucun onguent, aucun enduit ne la



rebuté. Dans une excursion de chasse que je fis à l'île de Groix, ainsi baptisée, sans doute, par quelque Lorientais, à huit ou dix milles au large du Croc, je vis de mes camarades dont les yeux avaient disparu, dont la tête était enflée comme une tête d'hydrocéphale, devenus comme fous de douleur sous les piqûres de cette infernale mouche et un de nos serviteurs, étendu par terre, refusant de bouger et suppliant avec larmes qu'on lui tirât un coup de fusil dans la tête pour mettre fin à son supplice.

Cette île de Groix fourmillait d'animaux venus de la grande terre, l'hiver, sur la glace. Ses bords escarpés, couverts d'une végétation arborescente impénétrable, entouraient un vaste plateau sans arbres, une lande. Nous atteignîmes cette lande en marchant dans le lit d'un ruisseau et nous y fîmes une Saint-Barthélemy de volatiles, principalement de cette espèce de

grouse grise que les Anglais appellent Ptarmigan. Ces oiseaux étaient dans la période de l'accouplement, ne s'envolaient pas et quand nous en tuions un, l'autre, furieux, venait, en enflant ses plumes, nous becqueter les jambes. Les versant boisés des îles devaient être remplis de rennes, ou, comme on les appelle à Terre-Neuve, de caribous, à en juger par les empreintes innombrables de pieds qu'on y apercevait de tous côtés. Nous n'en vîmes qu'un de trop loin. Si nous avions eu un ou deux chiens courants à lâcher dans les fourrés, nous aurions fait des hécatombes.

Du Croc je visitai tous nos établissements de pêche du voisinage : Saint-Julien, la Baie Rouge, etc. La morue était, cette année-là, d'une abondance extraordinaire. Un coup de seine à la Baie Rouge ramena un jour vingt-quatre mille morues. C'était l'âge d'or de la pêche. Aujourd'hui le poisson a déserté la côte est de Terre-Neuve. Nos pêcheurs sont obligés d'aller, avec leurs navires, jeter l'ancre sur le grand banc où ils restent des mois, ballottés par toutes les tempêtes. Du bord ils vont tendre des lignes dans de petites barques qui souvent se perdent dans le brouillard et dont on n'entend jamais parler. Souvent aussi c'est le bâtiment lui-même qui est coupé en deux de nuit ou de brume, par un transatlantique marchant à dix-sept nœuds à l'heure, et qui, en quelques secondes, a disparu, tandis que le malheureux abordé sombre avec tout son équipage. Bien hasardeuse et bien rude cette car-

rière de nos pêcheurs du banc ! mais ils reviennent *hommes* et hommes vigoureusement trempés.

De la côte est de l'île, la *Belle-Poule* se rendit à la côte ouest en passant par le détroit de Belle-Île, étroit canal qui sépare Terre-Neuve du Labrador. Nous rencontrâmes, en traversant ce détroit, une somme de difficultés de navigation vraiment extraordinaire. Le canal était rempli d'îles de glace échouées ou promenées par les courants ; une brume épaisse nous y prit, accompagnée d'aurores boréales zénithales, dont l'action électrique affola tous les compas, toutes les boussoles du bord. Plus de vue, plus de direction ! Après nous être trouvés dans une situation critique à l'entrée de la baie Forteau, point de la côte de Labrador célèbre par ses naufrages, je conduisis la frégate au havre d'Ingornachoix, où nous fîmes un assez long séjour, nécessité par la santé de l'équipage. Il se ressentait déjà depuis quelque temps des fatigues exceptionnelles de la campagne. Pendant notre séjour au Croc, malgré ce temps de repos, malgré des soins de toute sorte, beaucoup d'hommes trainaient, et la maladie finit par prendre le caractère d'une épidémie de variole assez sérieuse. Pour arrêter le mal, l'empêcher de s'aggraver, de s'éterniser, ce qui nous aurait fait repousser de presque tous les ports étrangers, le mieux était d'isoler les malades. Je me hâtai donc de faire construire sur une jolie île boisée, située à l'entrée de notre mouillage, un hôpital où j'installai mes varioleux, pendant que nous employions tous les moyens pour

sécher et désinfecter la frégate. Cet ensemble de mesures nous réussit et quand nous quittâmes la baie, l'équipage avait complètement repris sa vigueur et sa santé.

Pendant ce long séjour j'appris plusieurs choses : la première fut la découverte de l'immense quantité de homards qui fréquentaient la côte. Le premier jour où mes hommes allèrent se promener à terre, ils en rapportèrent neuf cents qu'ils avaient pris dans les roches et dont la capture n'avait guère été difficile. Je ne sais si le homard d'Ingornachoix était sans reproches, comme Bayard, mais il était certainement sans peur. Il suffisait, lorsqu'on l'apercevait dans les petits fonds, de lui présenter un bâton ; il s'élançait avec furie, le saisissait avec ses pinces et refusait absolument de le lâcher. De cette abondance de homard, exploitée plus tard, lorsqu'elle a été connue, est née la question des homardières, enfourchée par les irrédentistes anglais. Je découvris secondement que la morue se faisant rare sur le French-Shore du détroit de Belle-Île, nos pêcheurs, pour remédier à cette disette, se rendaient en contrebande sur la côte anglaise du Labrador, contravention dont l'inconvénient principal était de donner aux Anglais un prétexte à réciprocité. Si les croiseurs anglais fermaient naturellement les yeux sur ces irrégularités qui créaient pour nous de fâcheux précédents, nos navires de guerre ne pouvaient que les sanctionner par leur présence, ou s'y opposer, en allant exercer en pays étranger un droit de police